

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles,

17 mai 1905

N°

5031/70

A

M. Geraert

OBJET :

/ ANNEXE

Expédié le

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d'un tableau

qui

fait l'objet de votre
lettre du 17 avril écoulé.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition,

pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Remonté versé de votre signature
Veuillez agréer, M. Geraert, l'assurance
de notre considération distinguée.

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de 11 ouvrage soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n° 5031/70 en
date du 17 mai 1905.

Bruxelles, le 19 Mai 1905.

Emile van der

97, Chaussée de Tervueren
ETTERBEEK-BRUXELLES

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o. 5031 / 70

Objet

Annexe

Expédié le

Dep. par l'Antiquaire Van der Stuyt

Modèle I

2 mai 1905

A M^r C. Gray
Etterbeek

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la Commission Directrice
examinera volontiers, en vue de ~~son~~
acquisition éventuelle pour les Collections de
l'Etat, le tableau
que vous signalez à son attention par votre
lettre du 7 avril, s'il vous convient de
l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi
au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée N^o 9.

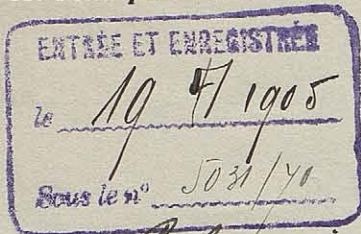
Cet envoi devra, M^r,
avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques
et périls et sans qu'il puisse résulter de
ce chef, pour l'administration des
Musées, aucune sorte d'engagement
ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indi-
quer le prix que vous demandez de
l'ouvrage présenté

Veuillez agréer, M^r,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

EMILE GEVAERT
Avocat près la Cour d'Appel



97, Chaussée de Tervueren
ETTERBEEK-BRUXELLES

~~13, Rue de la Collégiale~~

BRUXELLES, 17 Avril 1905

17/ A Messieurs les membres de la
Commission des Musées royaux de
Peinture

Messieurs,

J'ai eu ma possession un tableau
ancien dont je désirerais me débarrasser.
C'est un panneau représentant deux
saints (S. Laurent et S. Etienne) de-
bout. Il appartient à une école italien-
ne et doit dater du XV^e siècle.

Je me propose, si vous le permettez, de
le soumettre à votre appréciation.
Recevez, Messieurs, l'assurance de

ma considération distinguée

Emile Gevaert